

CONSEIL MUNICIPAL DU 1^{er} AVRIL 2008

COMPTE-RENDU

Etaient présents : Madame Françoise CLEMENT – Messieurs Georges BONNEFOND – Sébastien RATHIER – Jacques DUGENETET – Richard CHAUX - Didier LOUVET – Mesdames Patricia SIMONIN – Françoise DOITRAND – Messieurs Patrick BERGER – Pierre VALLENSANT – Sigismond ROZANSKI.

Etaient absents : /

Monsieur Georges BONNEFOND a été nommé secrétaire de séance.

Le compte-rendu de la séance du 22 mars 2008 est adopté à l'unanimité.

Madame le Maire donne lecture du compte rendu de la séance du 06 mars dernier, pour information.

I – DESIGNATION DES DELEGUES AU SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ENERGIES DU DEPARTEMENT DE LA LOIRE (SIEL) :

Madame le Maire soumet à l'Assemblée la nécessité de désigner 1 délégué titulaire et 1 délégué suppléant au SIEL.

Elle fait appel aux candidatures.

Les membres du Conseil Municipal, à l'unanimité, désignent Monsieur Jacques DUGENETET, membre titulaire et Monsieur Sigismond ROZANSKI, membre suppléant au SIEL.

II – DESIGNATION DES DELEGUES AU SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES EAUX DE LA BOMBARDE :

Madame le Maire soumet à l'Assemblée la nécessité de désigner 2 délégués au Syndicat Intercommunal des Eaux de la Bombarde.

Elle fait appel aux candidatures.

Les membres du Conseil Municipal, à l'unanimité, désignent Messieurs Georges BONNEFOND et Sébastien RATHIER, délégués au Syndicat Intercommunal des Eaux de la Bombarde.

III – ELECTION DES MEMBRES DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE :

Madame le Maire est la Présidente du Conseil d'Administration du CCAS, qui est composé de 4 membres désignés parmi les élus et de 4 membres désignés parmi les personnes non membres du conseil municipal.

Madame Patricia SIMONIN, Madame Françoise DOITRAND, Monsieur Pierre VALLENSANT et Monsieur Richard CHAUX sont élus, à l'unanimité, membres du CCAS.

IV – DESIGNATION DES DELEGUES AU COMITE DE GESTION DE LA SALLE OMNISPORTS DES VALS D’AIX (SOVA) :

Madame le Maire soumet à l’Assemblée la nécessité de désigner 4 délégués pour siéger au Comité de Gestion de la SOVA.

Elle fait appel aux candidatures.

Les membres du Conseil Municipal, à l’unanimité, désignent Madame Françoise CLEMENT, Monsieur Sébastien RATHIER, Madame Patricia SIMONIN et Monsieur Pierre VALLENSANT, délégués au Comité de Gestion de la SOVA.

V – ELECTION DES MEMBRES DE LA COMMISSION D’APPEL D’OFFRES :

Madame CLEMENT en est la Présidente.

Messieurs Georges BONNEFOND, Sébastien RATHIER, Jacques DUGENETET et Madame Patricia SIMONIN, sont élus, à l’unanimité, membres de la commission d’appel d’offres.

VI – CREATION ET COMPOSITION DES COMMISSIONS COMMUNALES :

1 – COMMISSION VOIRIE – ESPACES VERTS – FLEURISSEMENT :

Sont membres : Richard CHAUX – Georges BONNEFOND – Simon ROZANSKI et Pierre VALLENSANT.

2 – PERSONNEL COMMUNAL :

Est membre : Françoise CLEMENT.

3 – BATIMENTS COMMUNAUX :

Sont membres : Richard CHAUX – Sigismond ROZANSKI et Georges BONNEFOND.

4 – URBANISME :

Sont membres : Françoise CLEMENT - Sébastien RATHIER – Jacques DUGENETET – Pierre VALLENSANT – Richard CHAUX.

5 – ASSAINISSEMENT – SPANC :

Sont membres : Françoise CLEMENT – Georges BONNEFOND – Pierre VALLENSANT.

6 – FINANCES :

Sont membres : Françoise CLEMENT – Georges BONNEFOND – Sébastien RATHIER – Jacques DUGENETET.

7 – SECURITE :

Sont membres : Georges BONNEFOND – Sébastien RATHIER – Sigismond ROZANSKI – Françoise DOITRAND.

8 – ENSEIGNEMENT – ASSOCIATIONS :

Sont membres : Françoise CLEMENT – Pierre VALLENSANT.

9 – COMMUNICATION – LOISIRS – TOURISME :

Sont membres : Françoise CLEMENT – Jacques DUGENETET.

10 – CIMETIERE - EGLISE :

Sont membres : Françoise CLEMENT – Jacques DUGENETET – Françoise DOITRAND – Sigismond ROZANSKI – Patricia SIMONIN.

VII – FIXATION DE L'INDEMNITE ATTRIBUEE AUX ELUS :

Madame le Maire expose qu'il est nécessaire de fixer les indemnités qui seront attribuées au Maire et aux 3 adjoints.

Les membres du Conseil Municipal décident d'attribuer, à compter du 22 mars 2008, et pour la durée du mandat :

- à Madame le Maire l'indemnité maximale, soit 17 % de l'indice brut 1015 de la fonction publique
- à chacun des 3 adjoints l'indemnité maximale, soit 6.6 % de l'indice brut 1015 de la fonction publique

VIII – FIXATION DE L'INDEMNITE ATTRIBUEE AU RECEVEUR MUNICIPAL :

Les membres du Conseil Municipal décident d'attribuer à Monsieur DAUPHANT, receveur municipal, à compter du 22 mars 2008, et pour toute la durée du mandat, l'indemnité de conseil fixé à taux plein, et l'indemnité de préparation des documents budgétaires.

IX – QUESTIONS DIVERSES :

1 – Petit logement de l'ancienne mairie :

Monsieur Rémy CHAUX souhaite louer ce petit logement. Il souhaite également louer la plus grande cave.

Les membres du Conseil Municipal donnent leur accord pour lui louer ce logement + la grande cave, à compter du 15 avril 2008. Le montant du loyer est de 148 € par mois auquel se rajoutent 50 € de charges (chauffage).

Un bail sera conclu avec Monsieur CHAUX.

2 – Grand logement de l'ancienne mairie :

Une personne seule avec 2 enfants à charge est intéressée par la location de ce logement. Des garanties financières lui seront demandées.

3 – Madame le Maire présente à l'Assemblée une demande d'aide financière de la Fédération Amicale des Classards de Grézolles (FAC de Grézolles) qui est une association nouvellement créée, destinée à gérer les préparatifs de la fête des classes. La création de cette association devrait permettre de pérenniser le principe des rencontres de conscrits lors des années à venir.

Les membres du Conseil Municipal décident d'attribuer à la FAC de Grézolles une subvention exceptionnelle de 250 € pour aider à sa création.

4 – Une barrière sera posée devant le bâtiment de l'ancienne mairie. La commande a été passée à l'entreprise GOUTORBE.

5 – Ecole : Si l'effectif actuel est maintenu, il y a de grandes chances pour que les 3 classes soient maintenues pour l'année scolaire à venir.

6 – L'entreprise SITERRE a fait une demande de mise aux normes de ses cuves à fuel. La mairie a donné son accord. La demande a été transmise à la Sous-Préfecture qui n'a pas

encore répondu. Si une réponse tardait à arriver, la mairie pourrait intervenir auprès de la Sous-Préfecture.

7 – Monsieur Laurent PEURIERE demande l'autorisation de faire brouter ses moutons dans le chemin de Bonnafond, comme les années précédentes. Le Conseil Municipal donne son accord.

8 – Madame le Maire informe que des enfants du village ont aménagé une cabane dans le chemin situé en dessous du cimetière et jouent avec des objets ou des fleurs provenant du cimetière. Les parents seront contactés.

9 – Madame CLEMENT et Monsieur DUGENETET ont participé le 31 mars dernier à une réunion organisée par la communauté de Communes des Vals d'Aix et Isable portant sur les impacts que l'A 89 pourrait avoir sur notre région.

Des aides financières pourraient être débloquées.

Des projets doivent être transmis à la CCVAI pour le 08 avril prochain.

10 – L'inauguration de la salle communale est à organiser, ainsi qu'un hommage à Monsieur PRAS. Madame CLEMENT propose que le nom de Monsieur PRAS soit donné à cette salle. Son accord lui sera demandé par Didier LOUVET.

Le choix du support sur lequel sera inscrit le nom de cette salle est à étudier (marbre, plaque émaillée, fer forgé ...)

11 – Des permanences seront tenues en mairie par le Maire et les Adjoints le samedi matin, de 9 H à 11 H. La première aura lieu le samedi 12 avril 2008.

12 – Madame Françoise DOITRAND émet l'idée d'installer une boîte à idées, accessible à tous les Grézollois.

13 – L'installation de la sculpture du lion réalisée lors du symposium de 2007, sur le mur de la salle de la mairie, est envisagée.

Un devis sera demandé à l'entreprise TERRIER pour l'installation d'une étagère et d'un système de protection du mur de la salle, abîmé par les chaises.

14 – Chapelle : Le Conseil Municipal donne son accord pour que Madame Germaine BONNEFOND continue à s'occuper de la Chapelle (nettoyage et ouverture lors des Journées du Patrimoine).

15 – L'Internet illimité sera installé le jeudi 10 avril prochain.

16 – Un rendez-vous a été pris avec le receveur municipal le 09 avril prochain pour la préparation des différents budgets.

17 – La prochaine séance du Conseil Municipal aura lieu le mardi 15 avril prochain, à 20 H 30.

18 – Madame DOITRAND informe qu'un Thé Dansant sera organisé le dimanche 13 avril prochain par l'association ACTIV'AGE.

19 – Monsieur VALLENSANT informe qu'une marche sera organisée le dimanche 06 avril prochain par le RPI GREZOLLES/SOUTERNON.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 0 h 10.